

Confiance

Employeur de référence / Expérience client / Données personnelles / Accompagnement des familles / Ondes radio / **Achats responsables**

Promouvoir notre politique d'achats responsables

Enjeux / vision / convictions

Pour Orange, une coopération durable entre une entreprise et ses fournisseurs constitue un levier mutuel de performance. Une relation ainsi exemplaire suppose une confiance réciproque :

- dans le respect des principes et des droits défendus par leur donneur d'ordres ;
- dans l'accompagnement des fournisseurs et sous-traitants quant à la définition et la mise en œuvre des meilleures pratiques responsables.

Pour cela, Orange assure l'évaluation et le suivi des engagements RSE de ses fournisseurs et sous-traitant, en vérifiant sur le terrain le respect de ses exigences à travers :

- un Code de Conduite Fournisseur ;
- des clauses RSE contractuelles figurant dans ses contrats cadres et les contrats locaux ;
- des évaluations, des audits et la mise en œuvre de plans d'actions correctifs.

Orange a construit en 2017 un plan de vigilance, conformément à la loi sur le Devoir de vigilance, décrivant plus avant ses relations vis-à-vis de ses fournisseurs et sous-traitants.

Au cœur de la politique d'achats d'Orange figure l'impact du Groupe sur les tissus économiques locaux, et notamment le développement des PME partenaires dans les meilleures conditions.

Feuille de route

- En tant que donneur d'ordre responsable :
 - poursuivre le renforcement de la RSE dans les processus achats et logistiques et l'appropriation des principes et des engagements RSE par les acteurs des achats ;
 - contribuer au développement territorial et à l'emploi local en favorisant l'accès à nos appels d'offres aux PME innovantes et aux entreprises du secteur adapté et protégé.
- En tant que promoteur des standards RSE dans sa chaîne de sous-traitance :
 - renforcer la prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les appels d'offre et s'assurer de la mise en œuvre des exigences RSE d'Orange par les fournisseurs ;
 - contribuer au déploiement de ces standards, notamment par l'expansion de la Joint Audit Cooperation (JAC) et de ses principes directeurs.

Orange labélisé « Relations Fournisseur Responsables »

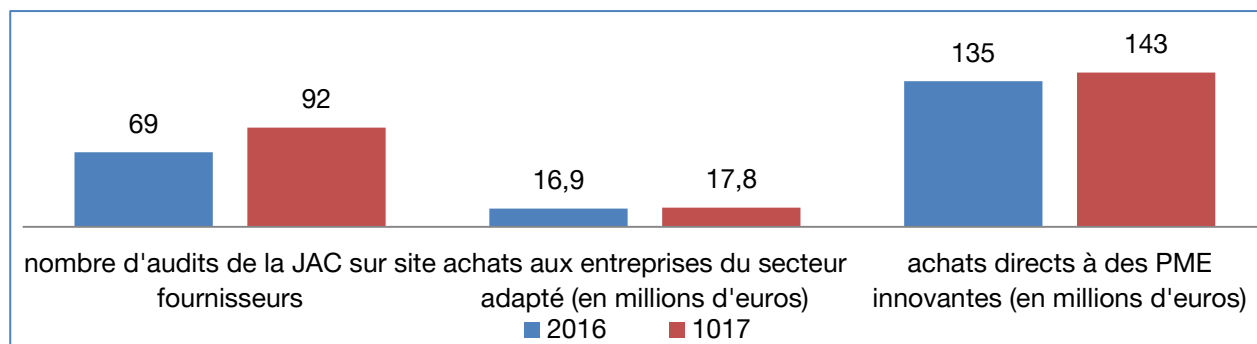
Orange fait partie pour la période 2016- 2018 des 39 entreprises labélisées « Relations Fournisseur Responsables » sur les plus de 1 800 signataires de la charte Relations Fournisseur Responsables en

France. Ce label, décerné par les pouvoirs publics, la distingue depuis 2013 comme une des entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs.

A propos de la Joint Audit Cooperation (JAC)

La JAC est une association d'opérateurs cofondée en 2009 par Orange, Deutsche Telekom et Telecom Italia pour contrôler, évaluer et développer la mise en œuvre de principes RSE par les fournisseurs mondiaux du secteur des TIC; elle comprend 16 membres en avril 2018.

Indicateurs / Chiffres-clés



Actualités / réalisations 2017

- Le processus d'évaluation des fournisseurs est réalisé sur une base documentaire, soit via un questionnaire établi par Orange, soit via une société spécialisée dans les achats responsables (EcoVadis, qui offre un outil d'auto-évaluation selon la norme ISO 26000 de l'engagement des fournisseurs en matière de RSE). Orange est évalué en tant que fournisseur par cet organisme, pour lequel ses bonnes performances lui valent le titre de « gold member » encore cette année.
- Il est complété par un programme coordonné d'audits sur sites dans le domaine de la RSE fondés sur la vérification, l'évaluation et le développement d'une méthodologie commune, réalisé par la JAC (Joint Audit Cooperation). La JAC a réalisé 92 audits en 2017 (+ 33 % par rapport à 2016) sur des sites totalisant 96 000 employés, dont 72 % des audits concernent des fournisseurs de rang 2 et rang 3 (+ 14 % par rapport à 2016). Le Forum de la JAC, qui se tient en Chine chaque année, permet l'échange de bonnes pratiques.
- Orange s'est engagé à favoriser l'accès des PME à ses appels d'offres et à les accompagner dans leur développement. Orange accompagne ainsi à fin 2017 plus de 300 start-up et PME innovantes, pour un volume d'achat de 143 millions d'euros (dont 116 millions d'euros uniquement en France). En France, Orange est signataire de la charte des entreprises à participations publiques en faveur de l'émergence et du développement des PME innovantes, et apporte une contribution active à la French Tech, ou l'Alliance pour l'Innovation Ouverte.
- Le Groupe soutient également de façon active le développement des entreprises du secteur adapté et protégé ; son engagement de recourir pour au moins 15 millions d'euros d'achats par an à ce secteur a été dépassé en 2017.

Pour aller plus loin

- [Plan de vigilance d'Orange](#)
- [Code de Conduite Fournisseur](#) (pdf)
- [Livre Blanc des relations entre Orange et ses fournisseurs](#) (pdf)
- [Déclaration d'Orange sur le "Modern Slavery Act"](#)
- [Portail Orange des Achats Responsables et Relations Fournisseurs](#)
- [Site de la JAC, dont les Guidelines émises par la JAC](#) (pdf en version anglaise uniquement)